LE MAG' #30

Ce trimestre dans le Mag' >>>

ZOOM SUR
- Dématérialisation des avis d'échéance, bientôt le jour J
- Régularisation de charges 2022 : la difficile prise en compte des boucliers tarifaires

EN BREF
- Enquête de satisfaction 2023

INFO PRESQU'ÎLE HABITAT
- Vive les mobilités douces, mais pas n'importe où
- Mails frauduleux : attention à l'arnaque au virement

INFOS TRAVAUX

Entretien avec Patricia PETIT, Directrice Générale de Presqu'île Habitat

DOSSIER SPÉCIAL p.2

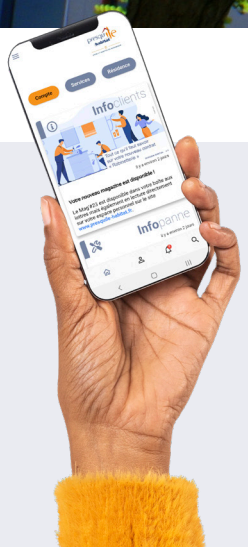

Restez informés de l'actualité qui VOUS concerne, téléchargez votre application dès maintenant !

Plus d'information sur la première connexion à votre compte personnel sur notre site Internet www.presquile-habitat.fr

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

SCANNEZ-MOI

presqu'île habitat
VIVRE ET HABITER EN NORMANDIE

Entretien avec Patricia PETIT, Directrice Générale de Presqu'île Habitat

Le Conseil d'Administration de Presqu'île Habitat a nommé, le 15 mars dernier, Mme Patricia PETIT au poste de Directrice Générale de l'Office. Mme PETIT a pu prendre ses fonctions le 1er juin dernier.
Rencontre avec la nouvelle personnalité de l'Office.

Presqu'île Habitat - Mme PETIT, pourriez-vous présenter votre parcours professionnel en quelques mots ?

Patricia PETIT - L'ensemble de ma carrière a été dédié au logement social. D'abord chez un bailleur local, puis au sein d'un groupe national, grâce auquel j'ai pu monter en compétence jusqu'à atteindre un poste de directrice régionale. Après 32 années passées dans cette entreprise, je souhaitais relever de nouveaux défis et m'investir pour mon territoire et ses habitants. Originaire du Cotentin et dévouée au logement social, cela me tenait particulièrement à cœur d'œuvrer pour l'accompagnement des demandeurs de logements et des locataires. Je remercie donc, à nouveau, le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il m'a accordé lors de ma nomination au poste de Directrice Générale de l'Office.

Vous l'avez dit, vous connaissez bien Presqu'île Habitat, avez-vous tout de même découvert de nouvelles facettes de l'Office depuis votre arrivée ?

Effectivement, j'ai par exemple été agréablement surprise de découvrir que près de 50% du parc était raccordé à des réseaux de chaleur *(ndlr : Réseaux des Provinces et de Divette)*. Et plus encore, que le fonctionnement de ces systèmes de chauffage et de production d'eau chaude était assuré en grande partie par des énergies renouvelables (EnR). Presqu'île Habitat est en avance sur son temps quant à l'utilisation effective des EnR, au bénéfice des locataires. Et ce n'est pas anodin dans le contexte économique et environnemental actuel. Nous devons donc faire connaître cette qualité auprès du grand public.
La prise en compte, par tous les services, des enjeux de maîtrise des charges des locataires m'a également frappée. Les programmes de réhabilitation sont les illustrations concrètes de cet engagement en faveur des locataires. En effet, chacun de ces programmes prend en compte l'amélioration des performances des résidences, à l'image de la réhabilitation de la Tour Schuman dont l'objectif est d'atteindre le niveau « BBC Rénovation ».

L'Office faisant déjà preuve d'une politique volontariste en matière de réhabilitation, quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

L'Office a, en effet, déjà entamé sa transformation énergétique, et c'est une dynamique que je souhaite maintenir et même développer. Nous devons réhausser nos objectifs, notamment sur les performances des bâtiments. Pour cela, il nous faut prendre le virage de la « décarbonation[1] ».
L'utilisation des EnR fait déjà partie des leviers mobilisables pour décarboner le secteur de l'immobilier, mais nous devons aller plus loin.
La réduction de nos émissions de CO_2 doit être prise en compte dès la conception de nos projets de construction et de réhabilitation.
Des réflexions seront donc à mener sur la mise en œuvre de matériaux biosourcés par exemple, ou encore sur le réemploi des matériaux.

> « Il nous faut prendre le virage de la décarbonation. »

Dans le même temps, nous devrons relever le défi du Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN), en limitant au maximum la consommation de terres agricoles. Il s'agira alors d'inventer la ville de demain avec l'ensemble de nos partenaires, le Conseil d'Administration, les collectivités, les associations de locataires, et bien évidemment les habitants.
L'accompagnement et le maintien à domicile des personnes âgées, le développement d'une offre nouvelle de logements sur le territoire, ou encore la création de lien avec les habitants, sont également des dossiers sur lesquels nous allons travailler. Les sujets ne manquent pas, mais je sais que les équipes sont prêtes à relever ces défis à mes côtés.

Côté finances, l'Office a-t-il les moyens de ces ambitions ?

Ces objectifs devront en effet se conjuguer avec les capacités financières de l'Office. Comme chacun de nous au quotidien, Presqu'île Habitat est confronté à l'inflation. Le prix des matières premières et des prestations extérieures a significativement augmenté ces derniers mois, nous obligeant à revoir certaines opérations. L'utilisation de nouveaux matériaux, issus de filières de production pas encore totalement structurées, alourdira encore le coût des opérations. À nous de trouver l'agilité financière qui nous permettra de poursuivre dans cette voie. Car au regard des enjeux climatiques, il s'agit d'une réelle nécessité. Presqu'île Habitat, 1er bailleur du Cotentin, doit être précurseur dans ce domaine. ■

1 La décarbonation correspond à l'ensemble des mesures permettant la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) d'une entreprise, d'un secteur d'activité ou d'un pays.

ZOOM SUR

Dématérialisation des avis d'échéance, bientôt le jour J

Nous vous rappelons que les avis d'échéance du mois de **septembre** seront envoyés par mail aux locataires dont l'adresse électronique nous a été communiquée. Pour les autres, elles continueront à être transmises au format papier. Les locataires concernés recevront prochainement un courriel d'information. Si vous ne le recevez pas d'ici à début septembre, mais que vous souhaitez recevoir votre avis d'échéance électroniqmenent, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail à l'adresse contact@presquile-habitat.fr

Dans le même temps, nous vous informons que les avis d'échéance du mois d'août seront distribués dans certaines résidences **après le 5 septembre**. Si vous souhaitez consulter votre avis d'échéance avant cette date, nous vous rappelons que ces documents sont disponibles dès le 1er de chaque mois sur vos espaces personnels numériques.

► Le site Internet

Si ce n'est déjà fait, activez votre

espace locataire pour accéder aux informations de l'ensemble de vos contrats de location, avis d'échéance inclus.

Pour vous aider dans ce processus, un tutoriel pas à pas est disponible à l'adresse : **www.presquile-habitat.fr/votre-espace-locataire-est-disponible**

► L'application mobile

Comme sur l'espace locataire en ligne, les avis d'échéance de votre logement uniquement sont accessibles sur l'application mobile PiH - Votre espace locataire.

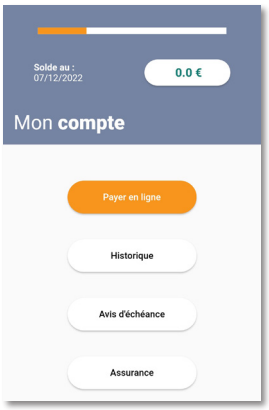

Rendez-vous sur la page **www.presquile-habitat.fr/telechargez-votre-application-mobile** pour plus de renseignements.

Régularisation de charges 2022 : la difficile prise en compte des boucliers tarifaires

Afin de préserver le pouvoir d'achat des français face à l'envolée des tarifs de l'énergie, le gouvernement à mis en place, fin 2021, des boucliers tarifaires « chauffage » et « électricité ».
L'ensemble de ces aides ont été sollicitées par Presqu'île Habitat afin de contenir, autant que possible, l'augmentation de vos charges locatives.

Contraints par la durée d'instruction des demandes, et par le reversement de ces aides par nos différents fournisseurs d'énergie, le calcul final des factures énergétiques est plus long que les années précédentes. Nous vous informons donc que la régularisation des charges 2022 ne pourra être réalisée qu'au 4ème trimestre 2023.

Si vous rencontrez des difficultés dans le paiement de vos loyers et/ou charges, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services. Nous étudierons votre situation et trouverons avec vous les solutions d'accompagnement adaptées.

EN BREF

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2023

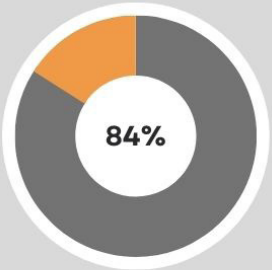

Plus de 8 locataires sur 10 se disent satisfaits de Presqu'île Habitat et nous recommandent auprès de leur entourage.

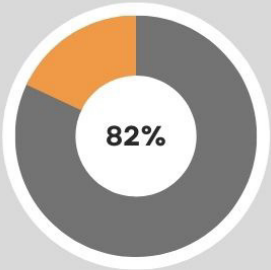

De même, plus de 8 locataires sur 10 sont satisfaits de leur logement, soit 8 points de plus par rapport à 2020.

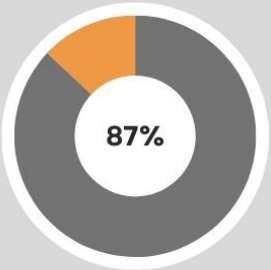

Lorsqu'ils sont en contact avec nos services, 87% des locataires se déclarent satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec nous.

L'enquête de satisfaction triennale s'est déroulée du 6 au 24 mars, par téléphone, auprès de 1000 personnes représentatifs de l'ensemble de nos locataires.
Les résultats nous ont été livrés courant juin et font apparaître un taux de satisfaction global en légère hausse par rapport à 2020.
Ainsi, plus de 8 locataires sur 10 sont satisfaits de nos services.

Des axes d'amélioration ont également été mis en lumière et seront travaillés au sein de nos services, avec pour objectif d'obtenir la certification Qualibail dans les prochaines années !

INFOS PRATIQUES

Vive les mobilités douces, mais pas n'importe où !

Si l'essor des mobilités douces sur le territoire est une bonne nouvelle pour l'environnement, le stationnement des 2 roues, toujours plus nombreux dans les résidences, doit se faire dans le respect du voisinage et des locaux.
Il n'est en effet pas rare de croiser dans les parties communes des vélos, trottinettes ou encore scooters qui encombrent l'espace. Or, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser des objets quelconques (motos, bicyclettes, etc.) sur les paliers ainsi que dans les couloirs, escaliers et autres locaux communs.
De même, certains 2 roues, motorisés ou non, sont parfois transportés dans les appartements via les ascenseurs ou escaliers, pour atterrir dans les appartements ou sur des balcons.
Cet usage non conventionnel des équipements engendre des dégradations, crée des nuisances, et constitue un risque pour la sécurité des personnes et des biens. Il est donc urgent d'y mettre fin.

Mails frauduleux : attention à l'arnaque au virement

Des mails frauduleux concernant un impayé de loyer circulent actuellement. Il y est notamment question d'un changement de nos coordonnées bancaires.

Nous vous appelons à la plus grande vigilance quant à ce type de communication, et vous confirmons qu'il ne s'agit pas de Presqu'île Habitat.
Vous avez un doute lors de la réception d'un mail ? N'hésitez pas à nous contacter pour vérifier !

Des conseils pour reconnaître un mail de « phishing » ou « d'hameçonnage » sont disponibles sur le site dédié cybermalveillance.gouv.fr.
Vous pouvez également y retrouver un article complet sur la fraude au virement ou « faux RIB ».
Cette arnaque au faux RIB a pour objectif de tromper la victime, en usurpant l'identité d'un créancier, afin de lui faire réaliser un virement vers un compte bancaire détenu par un escroc.

À vous de jouer !

Aucune bonne réponse n'a été reçue à la suite de notre question du 1er trimestre.
À la question « Quelle personnalité de Cherbourg-en-Cotentin a également été le 1er président de Presqu'île Habitat ? », il fallait répondre :
M. Albert MAHIEU, Député-Maire de Cherbourg au début du XXe siècle.

Le lot de l'édition précédente est donc remis en jeu : **une carte cadeau E.Leclerc d'une valeur de 50€**

Question de l'édition Été 2023 :

Comment étaient appelé les trains spécialement affrétés de Paris vers les stations balnéaires normandes, dont Cherbourg, à la grande époque des bains de mer ?

À vos marques, prêts, jouez !
Envoyez-nous votre réponse par mail à communication@presquile-habitat.fr, ou sur papier libre au siège de Presqu'île Habitat, en nous indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, numéro de contrat de location), ainsi que la mention « J'accepte le règlement* du jeu-concours ». Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses.

Jeu-concours réservé aux locataires de Presqu'île Habitat. Une seule participation par foyer. *Règlement du jeu disponible sur www.presquile-habitat.fr

INFOS TRAVAUX

Réhabilitation du 52 Bd Schuman

48 logements collectifs - Cherbourg-Octeville

Construite en 1970, la « Tour Schuman » est encore aujourd'hui l'immeuble le plus élevé de la ville. Afin d'améliorer les performances énergétiques des logements, améliorer le confort des locataires, et répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité incendie, d'importants travaux de réhabilitation ont débuté au mois d'avril, avec une accélération de la dépose de l'ancien bardage ces dernières semaines. 18 mois de travaux, au total, seront nécessaires pour découvrir le nouveau visage de la tour.

Construction d'un Foyer des Jeunes Travailleurs

12 studios - Valognes

La construction du futur FJT de Valognes se poursuit conformément au planning. La livraison est attendue en novembre 2023.

Retrouvez nos infos chantier sur www.presquile-habitat.fr rubrique « espace locataire > vos documents utiles ».

Presqu'île Habitat
1, rue de Nancy -CS 30122
Cherbourg - Octeville
50101 Cherbourg-en-Cotentin cedex
02 33 87 84 00 / contact@presquile-habitat.fr

Presqu'île Habitat, Le Mag'- **N°30 - Été 2023**
Directeur de la publication : Patricia PETIT, Directrice Générale de Presqu'île Habitat
Rédaction : service communication de Presqu'île Habitat
Numéro diffusé à 7 900 exemplaires
N° ISSN : 2494-8993

PEFC 10-31-1588 / Certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org
IMPRIM'VERT®